



Lettre municipale d'informations

Mars & Avril 2012

Le mot du Maire :

Déjà un premier trimestre de l'année 2012 qui s'est écoulé à la vitesse grand V !!

Aussi, permettez-moi de revenir sur quelques événements importants :

Tout d'abord, les aléas météorologiques du mois de février marqués par un épisode neigeux et de grand froid. Nous avons à cette occasion mis en œuvre tous nos moyens pour limiter les nuisances dues à ces conditions exceptionnelles (sel, passage du tracteur avec la lame, suivi des décisions des autres administrations, accueil des enfants.....).

Je tiens particulièrement à remercier l'ensemble du personnel communal qui s'est mobilisé au cours de cette période !

Au niveau des services, le 1^{er} janvier 2012 a été marqué par le point de départ du transfert des compétences des services à la personne au SICOVAL. Il s'agit là d'un engagement politique très fort de la Communauté d'Agglomération. Les 36 communes qui composent cette intercommunalité vont désormais œuvrer ensemble pour offrir un service de qualité, solidaire sur l'ensemble de son territoire.

Ces services concernent :

- l'accueil de la petite enfance (crèche, halte-garderie.....),
- l'accueil extrascolaire de l'enfance et de la jeunesse (centres de loisirs, espaces jeunes...)
- l'accompagnement des jeunes adultes (point d'accueil information..),
- l'aide au maintien à domicile.

Bien sûr, il n'y aura pas dès demain des crèches dans toutes les communes ou des structures pour les jeunes mais l'objectif est d'adapter au mieux les services en fonction des services existants d'une part et de l'analyse des besoins sociaux d'autre part.

Dans ce contexte, nous avons une garantie du maintien des services existants comme la garderie municipale de l'été que nous avons mise en place depuis 2 ans déjà.

Pour être au plus près de vous, de vos besoins, l'implication des élus municipaux dans la mise en œuvre de ce processus est une obligation !

Notre implication au SICOVAL est non seulement le gage d'avoir une reconnaissance de notre commune au sein de cette structure mais aussi la possibilité d'apporter nos idées pour faire avancer le projet politique intercommunal.

Notre travail commence d'ailleurs à porter ses fruits :

- lors du conseil de communauté du 13 février 2012, j'ai été élu 27^{ème} Vice-président du SICOVAL, en charge d'une délégation liée à l'Administration Générale,
- pour gérer les services à la personne, le SICOVAL a mis en place un Centre Intercommunal

...

...

d'Action Sociale (CIAS) composé de 32 membres (sur 36 communes) : Françoise DEFOSSE, Vice-présidente de notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et conseillère municipale, a été élue par le Conseil de Communauté pour siéger à cette instance,

- des commissions thématiques se sont mises en place pour proposer des actions et les élus d'ISSUS suivants y siègent :

- Petite enfance-enfance : Véronique VERBEKE, Agnès de RANCE,
- Jeunesse : Raymond VICENTE, Manu HENGL,
- Dépendance : Françoise DEFOSSE, Christiane GALLAND (élue du CCAS).

N'hésitez pas à les contacter si vous avez des questions ou des besoins particuliers.

L'intercommunalité est amenée à prendre de plus en plus d'importance. Pour autant, nous ne voulons pas être de simples spectateurs devant cette évolution mais nous souhaitons plutôt être des acteurs, de vrais contributeurs à cette nouvelle étape de l'évolution du SICOVAL sans pour autant renier l'identité de notre commune d'ISSUS !

Le dernier point que je souhaitais aborder est dans le droit fil de ce que je viens de développer. Après de multiples interventions, actions...notre commune est enfin éligible à l'Internet haut-débit...

A ce sujet, Orange, qui a fait les travaux nécessaires pour nous permettre d'avoir l'ADSL fera une réunion publique de présentation **le mercredi 02 mai à 18h30 à la salle des fêtes d'ISSUS**. Pour votre parfaite information et pour répondre à toutes vos questions (vitesse du débit, opérateurs possibles...), n'hésitez pas à venir nombreux à cette réunion.

Je vais finir ce mot un peu long en vous rappelant que la qualité de notre village est aussi le fruit de la qualité de ses habitants et, de ce point de vue là, ISSUS est très bien doté, en témoignent les différentes activités sur notre commune !!!

Bruno CAUBET

Le financement des Services A la Personne :

Le Conseil de Communauté du SICOVAL a décidé de faire porter la charge du financement des services à la personne sur la taxe sur le foncier bâti. Ce dispositif permet de faire financer les ménages mais aussi les entreprises (qui ont été largement gagnantes au moment de la suppression de la taxe professionnelle).

Afin de ne pas pénaliser les ménages, dans un contexte économique rude, et de ne pas contraindre les budgets des communes, le SICOVAL a adopté le principe de neutralisation budgétaire en proposant que la hausse du foncier bâti soit compensée par une baisse de la taxe d'habitation et du foncier non bâti.

Pour la commune, après avoir enlevé le montant des charges transférées, la perte de fiscalité est compensée par une augmentation de la dotation de solidarité communautaire.

Pour les Issussiens, cela se traduira par une hausse du foncier bâti qui sera compensé en grande partie* par une baisse de la taxe d'habitation et du foncier non bâti.

Cette mesure sera, par ailleurs, complètement bénéfique pour les locataires qui auront une baisse « sèche » de leur impôt.

Pour tous renseignements ou compléments d'informations, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

** diminué de l'augmentation des bases et de l'inflation retenue par le Conseil Municipal.*

AUBERGE ESPAGNOLE ...

La célèbre Auberge Espagnole d'ISSUS est de retour !

Cette année, elle aura lieu **le samedi 26 mai 2012** à partir de 14h00 jusque tard dans la nuit...

Dès 14h00, les festivités démarreront par l'organisation d'un **tournoi de foot** et d'un **concours de pétanque**. Les amateurs pourront, par la suite, s'affronter lors d'un « **tir à la corde** ».

A 18h00, un **concert de musiques du monde** vous sera proposé sur la place de la Mairie juste avant l'apéritif dans une ambiance festive ...

Le **repas-partagé** aura ensuite lieu dans la salle des fêtes et se prolongera par une soirée dansante.

Comme pour les éditions précédentes, vous pourrez préciser grâce au lien suivant

<https://sites.google.com/site/issusaubergeespagnole/>

les denrées et/ou boissons que vous souhaitez partager ce jour-là et vous inscrire aux activités de l'après-midi. Un raccourci sur l'ordinateur de la bibliothèque municipale permettra, à ceux qui en auraient besoin, d'accéder facilement à ce blog.

Les personnes désirant s'investir avec nous dans la gestion de cette journée peuvent se faire connaître en nous envoyant un mail à l'adresse : **aubergeespagnole@yahoo.fr** .

Merci d'avance de votre précieuse coopération.

Cécile Fioretti et Corinne Laprugne

Infos sorties :

CONCERT DE JAZZ

Le 13 mai 2012 à 17h sur la place du village : **Big Band 31 Cadet**

Créé à l'initiative du Conseil Général de la Haute-Garonne, cet orchestre de Jazz est formé d'une trentaine de jeunes musiciens âgés de 10 à 16 ans, tous issus des écoles de musique du département. Le tout premier concert a été donné le 21 juin 2008 dans la cour du Conseil Général de la Haute-Garonne à l'occasion de la fête de la musique. L'enthousiasme suscité, tant chez les musiciens que parmi le public, a depuis mené l'orchestre à se produire traditionnellement en avant première lors des soirées d'ouverture du festival « Jazz sur son 31 », devant un public spécialiste et féru de jazz.

SOIREE THEATRE

« Le Bourgeois gentilhomme » de Molière – Comédie Ballet

Par la troupe Coup de Théâtre à la salle des fêtes d'ISSUS le samedi 23 juin 2012 à 20h

Réservation Agnès de Rancé : 05 34 66 40 73

Info Garderie d'Été :

ENQUETE DE FREQUENTATION

Parents, n'oubliez pas de renvoyer le coupon qui vous a été distribué dernièrement concernant la garderie d'été qui sera ouverte :

du 6 juillet au 20 juillet et du 27 août au 31 août.

La Mairie à votre service :

OUVERTURE DU SECRETARIAT

LUNDI : 9H – 13H et 13H30 – 17H30
MERCREDI : 9H – 13H
JEUDI : 9H – 13H et 13H30 – 17H30
VENDREDI : 9H30 – 13H et 13H30 – 17H30

Téléphone : 05 61 81 97 06

M@il : mairie.issus@wanadoo.fr

Portable: 06 29 79 26 05 (en cas d'urgence)

Rappel : Les horaires d'appels sur le portable sont:

- 18H à 20H en soirée durant la semaine.
- Le week-end ainsi que les jours fériés jusqu'à 19H

Les Petites Annonces :

BABY SITTING

Deux jeunes filles sérieuses et disponibles se proposent de garder vos enfants le week end ou pendant les vacances scolaires. Forfait possible.

N'hésitez pas à les contacter :

Laura au 06 49 65 75 05

ou

Laurine au 06 05 31 02 98

Pensez-y, la Mairie met à votre disposition gratuitement un poste Internet !

Vous souhaitez passer une petite annonce, déposez la en mairie ou par mail à mairie.issus@wanadoo.fr

La Bibliothèque :

SOS BENEVOLES !

Afin de proposer des plages horaires plus larges, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues surtout le samedi matin. Si vous êtes intéressés, faites vous connaître en Mairie.

Cours de Thaï Chi :

Pour découvrir cet art martial qui permet d'éliminer le stress accumulé au fil des jours, rendez-vous chaque lundi soir de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes.

... Retrouvez ces infos sur www.commune-issus.fr